



Adhésion à la rentrée !

Le lycée héberge deux associations ouvertes à l'ensemble des élèves :

la **Maison des Lycéens** et **l'Association Sportive**.

Toutes deux cherchent à développer la vie collective, à promouvoir le sens des responsabilités et l'autonomie, à entretenir un esprit de dialogue entre jeunes et adultes.

Leur adhésion est facultative

L'Association Sportive

L'association sportive propose des créneaux d'animations pour différentes activités (**sports collectifs, escalade, badminton, tennis de table, danse...**) de 12h à 13h les lundi, mardi, jeudi, vendredi dans le cadre du loisir selon un programme qui sera défini en début d'année scolaire.

Le mercredi après-midi est normalement réservé aux compétitions mais des animations ponctuelles (**Crossfit, Golf, tournois interclasses**,) peuvent être programmées au gymnase ou à l'extérieur. Des séances sont aussi proposées aux élèves de terminales qui souhaitent se préparer aux épreuves d'EPS du baccalauréat.

Inscriptions

Si vous souhaitez adhérer à l'Association Sportive en tant que membre bienfaiteur, vous pouvez verser la somme de **5,00 €** et ainsi soutenir son fonctionnement.

Si votre enfant souhaite participer aux activités sportives de l'UNSS (compétitions ou non), une licence est obligatoire. Tarif de la licence : **10,00 €**.

Grâce à l'adhésion **gratuite** à **Jeun'Est**, la licence est gratuite !

Merci de participer au financement de l'Association Sportive.

La MDL - Maison des lycéens

La MDL (Maison des Lycéens), est une association entièrement gérée par les élèves.

L'objet de cette association est de fédérer les initiatives portées par les lycéens de l'établissement au service de l'intérêt collectif, notamment dans les domaines culturels, artistiques, sportifs et humanitaires.

Le financement de la MDL, tout comme le FSE avant elle, se fait essentiellement par la cotisation des élèves, la vente de boissons et de gâteaux lors des portes ouvertes, la vente des photos de classe, de sweat-shirt etc...

Cette association participe financièrement aux différentes actions du lycée au profit des élèves : les voyages scolaires, les activités culturelles, la formation des délégués...et met en place des actions pour les élèves (Cérémonie des diplômés, Forum des anciens, Zeller Show...)

Le montant de l'adhésion volontaire des familles pour l'année scolaire 2024-2025 est fixé à 10.00 euros.

Merci de participer au financement de la MDL.